

REUNION MENSUELLE N°88

*Point sur les Activités du Club
Stockage d'Energies*

3 avril 2026

Ordre du jour

- 1 **Présentation de Belenergia**
- 2 **Point d'avancement du SG Sécurité des ESS**
- 3 **Point d'avancement du GT Réglementation**
- 4 **Rappel date du colloque stockage**

1. Présentation de Belenergia

L'ÉNERGIE RENOUVELABLE D'AUJOURD'HUI, ET POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES



BEENERGIA

UNE ENTREPRISE FAMILIALE ENGAGÉE SUR LE LONG TERME

Une entreprise familiale, fondée sur des valeurs d'engagement, de confiance et une vision à long terme. Depuis ses débuts, notre force réside dans **l'union des compétences et de l'expérience** accumulées pendant des décennies par nos équipes **dans le secteur industriel**.

Aujourd'hui, Belenergia est une référence dans le paysage énergétique, capable de combiner la solidité de ses racines familiales avec la vision moderne d'un groupe en constante évolution.

NOS PARTENAIRES ACTIONNAIRES

Ils soutiennent notre développement et notre vision familiale.

Schroders
capital

GREEN
INVEST

FOR TALENTS
TRANSMISSION



*Transformer les éléments naturels en énergie propre était l'évolution naturelle de ma carrière de 20 ans dans le secteur du recyclage. Après avoir fondé **BelEnergia**, nous avons développé des parcs solaires en Italie et intégré un bureau d'études afin de croître plus rapidement et plus efficacement. Nous avons saisi diverses opportunités, notamment dans les domaines de la biomasse, du biogaz, de la méthanisation et de la valorisation des déchets agricoles, jusqu'à devenir des experts reconnus dans ces domaines.*

BelEnergia développe, construit et exploite des unités de production d'énergie décarbonée, créant ainsi de la valeur environnementale et économique. Nos équipes sont pleinement engagées dans la construction d'un avenir durable pour la société et la planète.



Vincent Bartin
Président du groupe Belenergia

NOS OBJECTIFS 2026

> 600 GWH

6 000
SM³/H

1 000 000
TONNES
de déchets et sous-produits
traités

ACTIVITÉS DE BEENERGIA

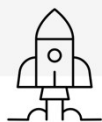
UNE APPROCHE UNIQUE, DIVERSIFIÉE ET INTÉGRÉE



DÉVELOPPEMENT

Belenergia identifie et planifie de nouveaux projets d'énergies renouvelables.

Nous intégrons la négociation des terrains, l'obtention des autorisations et des permis et assurons la conception et l'exploitation des projets.



FINANCEMENT

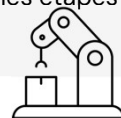
Belenergia gère les aspects financiers et les investissements nécessaires à la réalisation des projets.

Le soutien au financement des projets est entièrement intégré au processus EPC afin d'assurer un contrôle constant des coûts du projet et des besoins de financement.



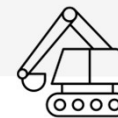
INGÉNIERIE ET APPROVISIONNEMENT

Belenergia gère en interne l'ingénierie et l'approvisionnement, garantissant des solutions sur mesure et un contrôle total sur la qualité, les coûts et les délais. Grâce à une équipe d'experts et à un réseau fiable de fournisseurs, nous garantissons l'efficacité, la fiabilité et la durabilité à toutes les étapes du projet.



CONSTRUCTION

Belenergia gère directement la phase de construction de ses installations, garantissant le respect des délais, des budgets et des normes de qualité. Nous nous occupons de tous les aspects du processus : de la planification opérationnelle et de la coordination sur le chantier à la mise en service finale.



EXPLOITATION

Belenergia gère directement l'exploitation et la maintenance de vos installations, garantissant efficacité, continuité et productivité dans le temps. Nous surveillons les performances à l'aide de systèmes avancés à distance et intervenons rapidement grâce à des équipes techniques locales.



UN MODÈLE CIRCULAIRE ET INTÉGRÉ

NOUS INTÉGRONS DES TECHNOLOGIES INNOVANTES ET DES PRATIQUES DURABLES DANS UNE VISION HOLISTIQUE BASÉE SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE.

La force de notre modèle réside dans l'intégration de ses synergies afin de générer de la valeur sur toute la chaîne de nos métiers :

La production d'énergie locale et décarbonée

La production d'amendements organiques à haute valeur et d'engrais dérivés de la valorisation du digestat.

Une maîtrise complète des systèmes énergétiques nous permet d'intégrer les technologies photovoltaïques, de stockage d'électricité sur batterie et d'électrification de la production de chaleur sur nos implantations.



NOS TECHNOLOGIES CLÉS



DIGESTION ANAÉROBIE

Nous maîtrisons le processus d'incorporation et la digestion anaérobique de tout type de matières grâce à des technologies de digestion capable de gérer un taux de matière sèche allant de 8 % à 17 %.

Ces technologies nous permettent d'opérer sur tout le territoire et d'adapter nos procédés aux particularités de gisement de matières locales.

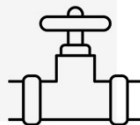


BIOMÉTHANE

Grâce à des technologies avancées de séparation du CO₂ et des impuretés, le biométhane peut être injecté dans le réseau gazier ou utilisé comme biocarburant durable.

La conversion au biométhane de nos sites augmente l'efficacité énergétique et la viabilité de nos installations.

Nous participons à la souveraineté énergétique européenne et réduisons la dépendance aux combustibles fossile.



TRAITEMENT DU DIGESTAT ET PRODUCTION DE COMPOST

Nous encourageons la valorisation intégrale du cycle de production grâce au traitement du digestat issu de la digestion anaérobique.

Grâce à la **séparation solide-liquide** et à des processus de **compostage contrôlés et automatisés, les matières organiques sont transformées en un amendement de haute qualité**. Nous intégrons ainsi la production d'énergie renouvelable à la régénération des ressources agricoles, bouclant ainsi le cycle de la durabilité.



CONFINEMENT DES ODEURS

Afin de garantir une **intégration environnementale maximale** et le bien-être des communautés locales, nous utilisons des technologies avancées de **contrôle des odeurs**.

Les centrales sont équipées de systèmes de dépressurisation contrôlée et de doubles portes qui maintiennent les zones de **traitement fermées**.

L'air extrait est acheminé vers des **biofiltres biologiques** ou à **traitement UV** où il est purifié naturellement avant d'être rejeté dans l'atmosphère.



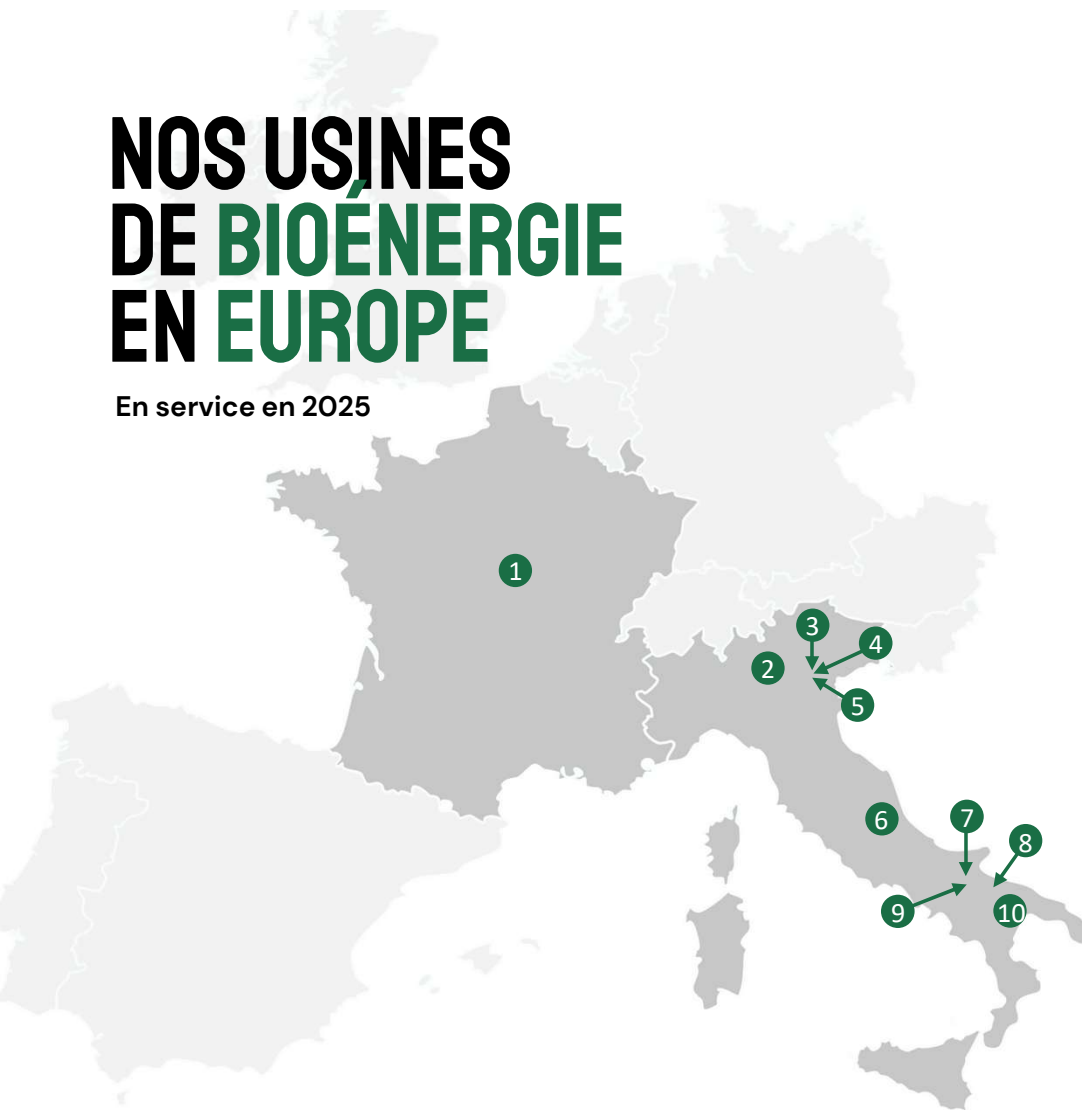
NOS RÉALISATIONS

<https://www.youtube.com/watch?v=ueaVMSAkCKA>



NOS USINES DE BIOÉNERGIE EN EUROPE

En service en 2025



1 Sologne Biogaz
La Ferté-Saint-Aubin, France
1 MW de Cogénération
26 000 t/an

2 B.E.A.R.
Brescia, Italie
500 Sm³/h
+1 MW de cogénération
60 000 t/an d'effluents d'élevage
Compostage

3 BBO
Vérone, Italie
750 Sm³/h
90 000 t/an de déchets agricoles valorisés
1 MW de cogénération de biogaz

4 Belagreen
Vérone, Italie
500 Sm³/h de capacité de production
1 MW de cogénération
150 000 t/an de déchets agricoles

5 BIOMÉTHANE SB
Vérone, Italie
500 Sm³/h de capacité de production installée
60 000 tonnes/an de déchets agricoles traités

6 CTIP Blu
Mosciano Sant'Angelo, Italie
420 Sm³/h
48 000 t/an de biodéchets
déconditionnés sur place

7 Enterra
Foggia, Pouilles, Italie
13 MWe / 50 MWth de capacité de production
+500 Sm³/h
120 000 t/an de grignon d'olives brûlés
+80 000 t/an

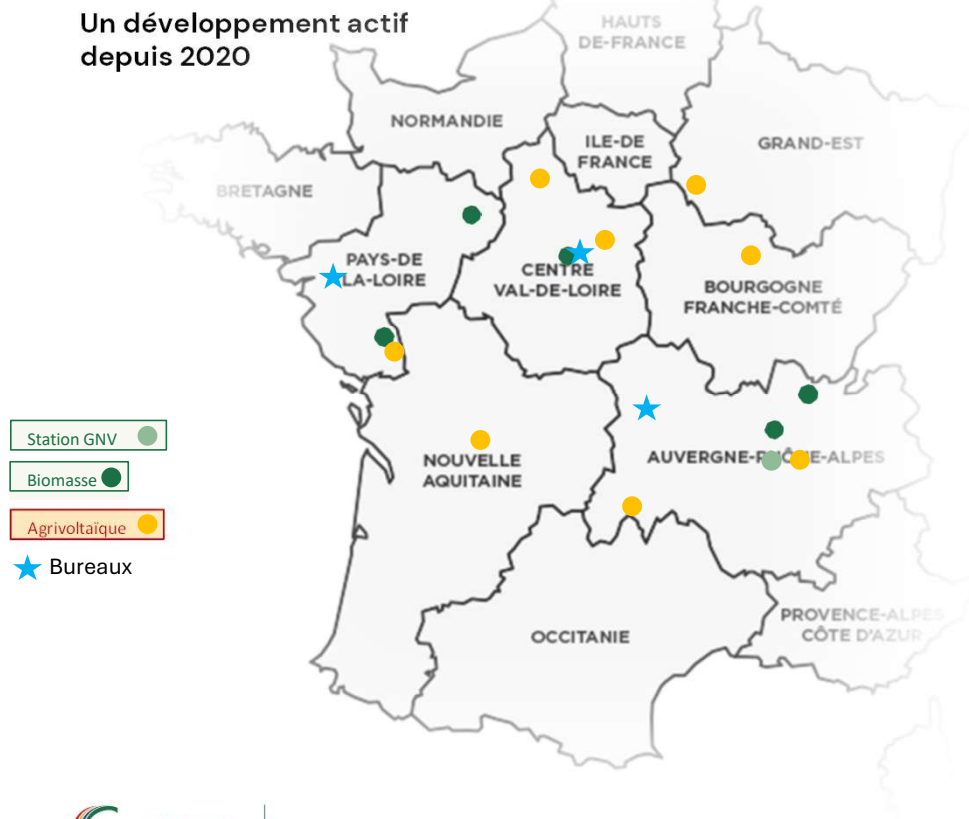
8 Perbel
Barletta, Pouilles, Italie
500 Sm³/h
150 000 t/an de déchets agricoles

9 BelAgri
Candela, Pouilles, Italie
500 Sm³/h
+300 kW de cogénération
80 000 t/an d'effluents d'élevage et de
déchets agricoles

10 Distilleria Bartin
Tarente, Pouilles, Italie
500 Sm³/h
700 kW de cogénération
110 000 t/an de déchets et sous-produits
agricoles et agroalimentaires traités

NOS ACTIVITÉS AGRIVOLTAÏQUE ET BIOÉNERGIE EN FRANCE

Un développement actif
depuis 2020

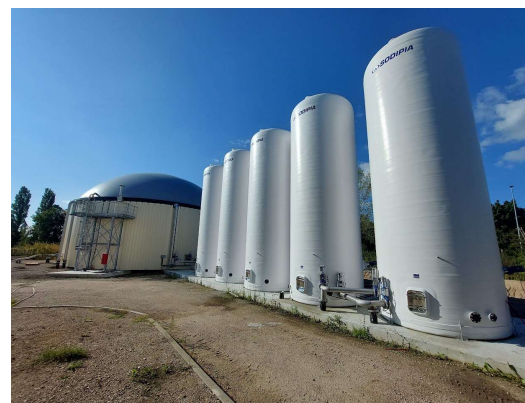


En développement :
Agrivoltaïque : 260 MWc sur grandes cultures et pâturage bovins + 350 MWh de batterie BESS

dont 140 MWc avec permis de construire obtenu

Biométhane : 300 000 t/an de matières

dont >100 000 t/an avec autorisations obtenues.





Damien CHESNÉ

Directeur France

+33 6 72 78 99 97

damien.chesne@belenergia.com

Seven TANGUY

Chef de projet

+33 7 49 54 22 21

steven.tanguy@belenergia.com

2. Point d'avancement du SG Sécurité des ESS

- **Projet AMPG 2025-2 – ESS : nouvelle version en février 2026**
- Réponse ATEE renvoyée le 31 mars.
- **Points principaux portés par ATEE :**
 - 1/ Supprimer l'espace minimal entre enceintes (7 m) en cas de seule présence d'un point d'eau. Ne rapprocher les enceintes que sur démonstration d'absence de propagation entre enceintes.
 - 2/ Distance de 50 m vis-à-vis d'espaces naturels qui est dérogeable quand un point d'eau est présent sur site. :
 - Clarifier ce qu'on entend par espace naturel
 - Même si point d'eau, une distance minimale peut être requise (7 m = limite de site ?)
 - 3/ La démonstration d'absence de propagation par tests ou modélisations. Il est demandé de faire explicitement référence à l'UL9540A.
 - 4/ Un point difficile concerne l'entreposage des batteries endommagées avec un délai trop court (1 mois) pour évacuation de modules défectueux et des conditions d'entreposage irréalistes (3m entre modules défectueux entreposés + emballages spécifiques de type ADR pour le stockage).
 - Augmenter le délai de 1 mois à 1 an (ou a minima 6 mois), et sinon une dérogation pour les ZNI.
 - Suppression des exigences d'entreposage, si par exemple un chargeur-déchargeur sur site permet d'assurer un SOC maximum de 50% OU si les modules sont stockés effectivement dans les emballages ADR.
 - 5/ Rétroactivité des mesures techniques : supprimée mais applicable aux extensions et modifications :
 - N'appliquer les mesures qu'aux extensions (partie réellement nouvelle)
 - Exclure certaines mesures pour le cas du repowering (distances de sécurité par exemple).
 - 6/ Interdiction d'enceintes superposées : l'autoriser si démonstration de la maîtrise du risque (ne pas bloquer le développement de ces solutions)
 - 7/ Demande de suppression de l'obligation d'injection de gaz inerte si démonstration de l'absence de risque dans zone batteries (pas de propagation possible du feu électrique à la zone batteries, dispositif passif contre les feux électriques par exemple).
 - 8/ Autres points : augmentation de distances minimales au point d'eau, réduction des distances aux autres installations, caractéristiques de la voie engins, ajout de détection gaz dans l'enceinte, report de données de courant et tension, précisions sur les attendus sur les analyses de risques, alignement des tests de mesures de sécurité sur une fréquence annuelle, limites de site à clarifier, distances de sécurité à considérer depuis les enceintes et non l'aire de charge...).
- **Suite du processus :**
 - Rencontre avec les parties prenantes, autre consultation parties prenantes, Consultation publique et CSPRT : en attente retour DGPR

3. Point d'avancement du GT Réglementation

Positionnements / Concertations ayant reçu une réponse du Club Stockage, depuis le dernier webinaire :

- Pas d'activité depuis le dernier webinaire

Positionnements / Concertations en cours d'élaboration :

- 3 ateliers RTE et Enedis sur les méthodes d'indemnisation des systèmes de stockage par batteries :
 - *« lorsque ces dernières subissent des limitations dues à des situations particulières, tels que des travaux, des aléas ou des situations d'exploitation contraintes. Dans ce contexte, les gestionnaires de réseau lancent une phase de concertation au travers de 3 ateliers, lesquels seront suivis d'une phase de consultation qui devrait débuter vers mi-avril.*
Il est possible de remonter des contributions écrites avant la phase de consultation. Ces dernières peuvent être directement adressées à Enedis (...) et RTE (...) ou via le Club Stockage de l'ATEE. Par ailleurs, les gestionnaires de réseau sont preneurs d'informations sur la façon dont ces indemnisations sont traitées à l'international ».
 - Extrait du CR Club Stockage de l'atelier1 ; éléments à suivre pour les ateliers 2 et 3
 - Premiers positionnements, questions, remarques ?

Autres actualités

- PPE3 : Publiée le 12/02/2026, confirmant la suite de la trajectoire de décarbonation
- Enedis : nouveau cycle d'appel au marché pour des services de Flexibilités Locales (partage du lien pour un webinaire de présentation avait lieu le 30 mars de 10h à 12h).
- Enedis : rapport de concertation de la procédure de raccordement et des ORA MP Stockage.
- RTE : modalités pour l'envoi des PTF pour stockage à « gabarits »

Positionnements / Concertations à venir:

- 20/04/2026 : GT Enedis, au cours duquel Enedis présentera une « proposition d'assouplissement concernant le plafond de puissance installée de production s'appliquant aux sites hybrides (unité de production + unité de stockage) se raccordant au réseau HTA. Pour rappel : une modification des règles sur ce sujet demande une évolution de la réglementation (arrêté du 9 Juin 2020). »
 - Participation directe limitée ; mais concertation au sein du Club Stockage ATEE avant/après, sur la base notamment des supports Enedis

4. Rappel date du colloque stockage

Rappel date du colloque stockage



Colloque du Club Stockage d'Energies :

- Date : le 1^{er} octobre 2026
- Lieu : Salons de l'Aveyron, 17 Rue de l'Aubrac, 75012 Paris
- Le programme sera publié prochainement